

FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT

Commission Fédérale Basket Fauteuil

2025/2026

INCIDENT (S) MATERIEL (S)

Note : en principe, et sauf demande particulière, seul le rapport du 1^{er} arbitre (Crew Chief) est exigé.

RAPPORT

De Mme / Mr.....
Fonction

☐ 1er Arbitre ☐ 2^{ème} arbitre ☐ 3^{ème} arbitre
☐ Marqueur ☐ Chronométrateur ☐ Chronométrateur des tirs
☐ Aide marqueur ☐ Responsable de l'organisation
☐ Commissaire ☐ Observateur ☐ Délégué Fédéral
☐ Capitaine A ☐ Capitaine B
☐ Entraîneur A ☐ Entraîneur B

RENCONTRE N°.....

☐ Elite Nationale ☐ Nationale 1 ☐ Nationale 2

Nationale 3

☐ Poule A ☐ Poule B
☐ Poule C ☐ Poule D
☐ Poule E ☐ Poule F
☐ Coupe ☐ Autre compétition
 Date :..... Lieu :.....N° Match
 Equipe A :..... Equipe B.....

MOMENT DE L'INCIDENT

L'incident matériel a eu lieu :

☐ Avant la rencontre ☐ Pendant la rencontre ☐ Après la fin de temps de jeu

Décrire ici, succinctement l' (les) incident (s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident :

☐ OUI ☐ NON : Pourquoi.....

Est-ce, AVANT ou APRES la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? ☐ AVANT ☐ APRES

L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre :
☐ OUI ☐ NON : Pourquoi.....

Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures :
☐ OUI ☐ NON : Pourquoi.....

Fait à Le...../...../.....

SIGNATURE

[illegible]